Chapitre V
L'élève à l'École normale

Jeune provincial à Paris, Henri WALLON découvrit la rue d'Ulm, mais surtout une vie authentique de... pensionnaire !

Henri, à 19 ans, arriva dans un Paris qu'il a peu fréquenté jusqu'alors. C'est, à cette époque, la ville où fermentent les idées révolutionnaires et les émeutes, souvent réprimées dans le sang.

Fébronie WALLON, consciente de cet état des choses, lui fit ses recommandations:

« *Fais tout ce qui peut contribuer à te donner une bonne santé. Donne-moi cette tranquillité: c'est ma seule inquiétude, car pour tes moeurs, je n'en ai pas; tes vertus sont basées sur la religion, et c'est un sûr garant de leur durée...* »

La foi d'Henri fut mise à l'épreuve et sa mère le savait. L'Instruction publique était alors dominée par le Conseil royal de l'Université qui comprend une dizaine de grands universitaires. Chacun « *régnait* » sur sa discipline. Le Conseil royal décidait de l'agrégation au mouvement de personnel, établissait les programmes, fixait les plans des études... Victor COUSIN dominait l'enseignement de la philosophie, SAINT-MARC-GIRARDIN celui de l'histoire, VILLEMAIN celui des lettres. En outre, ces derniers étaient assez peu portés sur la religion catholique.

Fondée en 1801, l'École normale jouissait d'une réputation de haute valeur intellectuelle. La sélection à l'entrée, l'organisation des études, la préparation aux examens et l'enseignement d'éminents professeurs définissaient toute l'ambiance de travail et de recherche. Suivi par un professeur de référence jusque dans son début de carrière, chaque élève vécut un temps intense de formation, dans le cadre d'un règlement assez strict. Henri en donna, dans ses lettres à sa famille, quelques échos, notamment sur la personnalité du directeur de l'École, M. GUIGNIAUT.



Façade de l'École normale, rue d'Ulm à Paris.

Accompagné de son beau-frère JEANNET, qui selon l'usage, le recommande, Henri arriva rue d'Ulm et fut introduit par une lettre du recteur DUPLESSIS auprès du directeur. Ce dernier lui dit : « *Cette lettre est très flatteuse* ».

« *D'ailleurs*, ajouta-t-il, *je ne m'en étonne pas; nous vous connaissons déjà vous avez été reçu le premier, ce qui est d'autant plus flatteur pour vous qu'il y en a 7 des Collèges royaux de Paris qui ont été reçus après vous. M. VILLEMAIN, qui présidait, m'a dit qu'il était particulièrement content de la pièce de vers latin* », a retenu Louis JEANNET.

Encouragé, Henri écrivit le soir même à son père :

« *Je suis reçu le premier. Le croyez-vous ? À peine y crois-je moi-même* ».

Mais l'épreuve de concours d'entrée a une suite : « *les examens oraux vérificateurs* », évoqua-t-il à son père.

Le jour de la rentrée, très solennelle, le directeur lut le règlement de l'École, en tête duquel figurait :

« *Les élèves doivent respecter Dieu, le Roi et les Maîtres d'études* ».

La présence du ministre de l'Instruction publique et de toutes les notabilités universitaires le jour de la rentrée, l'irréligion de certains maîtres ne nuisaient en rien à l'esprit de tolérance de l'École. Les élèves revêtirent leur uniforme pour ce grand jour : habit bleu à collet retombant avec deux palmes sur chaque coin du collet rabattu, pantalon et gilet bleu, chapeau rond. Le directeur retraça, dans son discours d'ouverture, l'histoire des 30 ans de l'École et ajouta ce point récent :

« *Les élèves n'avaient presque rien fait l'année dernière et qu'il espérait que les esprits seraient un peu plus calmes cette année* ».

Certes, les événements de juillet avaient troublé les esprits ; quatre élèves avaient d'ailleurs été renvoyés.

Henri perdit sa place de premier après les épreuves orales et son enthousiasme retomba. Une ordonnance, présentée à la nomination du roi, donna la liste des élèves classés, liste lue solennellement par le directeur, au cours d'une cérémonie: on y jugea du travail fourni par chaque élève, mais aussi des professeurs sur leurs cours ! Émulation par l'évaluation et classement toujours...

Henri écrivit une relation de cette cérémonie à son père :

« *Nous venons d'assister à la séance tenue par M. GUIZOT* (qui venait d'être nommé ministre de l'Instruction publique). *Le directeur y a lu le compte-rendu de l'année dernière et communiqué les nouvelles places selon lesquelles nous sommes rangés. J'ai été le second et assez bien nommé dans toutes les parties. Dans ce même rapport, le directeur donnait aussi des détails sur la manière plus ou moins heureuse dont chaque professeur avait fait son cours, ce qui est assez drôle, lui, étant à la fois juge et partie... »*

Le ministre vint encore présider la séance de rentrée de la troisième année en 1833, assisté de Victor COUSIN. Henri s'indigna, à l'audition du rapport du directeur au ministre, du traitement réservé à M. de SINNER (catholique) pour lequel les élèves avaient la plus grande sympathie :

« *Le directeur vient de lui déclarer qu'il n'y avait pas de place pour lui à l'École normale* ».

Puis, il poursuivit :

« *Pour vous parler de moi, je vous dirai que je suis le premier. Ce sont mes examens surtout qui m'ont valu cette place, car j'étais premier dans 4 examens : ceux de littérature française, de littérature grecque, de philosophie et d'histoire* ».

Sans entrer dans tout ce qui fait la vie quotidienne de l'École, force nous est de constater qu'Henri l'évoqua souvent et en détail dans les lettres qu'il écrivit à ses parents et à sa sœur et son beau-frère. Une lettre de 1833 parlait avec enthousiasme de la bibliothèque de l'École normale. Il est vrai qu'il y passa le plus clair de son temps.

« *Notre bibliothèque vient de s'accroître du double environ : on vient de nous apporter les*

6000 volumes de la bibliothèque de M. CUVIER[1], la partie historique est surtout fort complète. Je suis vraiment comme Tantale au milieu de tant de trésors de science dont j'ai faim et soif ».

En 1832, Henri n'est que second et en 1833, bien que premier, la mission de *chef de quartier* (qui échoyait normalement au premier) lui échappa, car l'année précédente Henri avait signé une pétition contre le règlement, cosignée par 22 élèves de sa section des Lettres, se plaignant des institutions contraires au bien des élèves... Bien que jeunes adultes, les élèves restaient considérés comme des petits garçons... La charge de chef de quartier échut donc à un redoublant et Henri ne put contenir son irritation :

« *Vous sentez qu'un gredin comme moi, à la tête de la troisième année, cela n'était pas pensable dans l'intérêt des bonnes mœurs ! Ce tour qu'on me joue cette année n'est pas comme celui qu'on m'a joué la première : je suis et demeure le premier et les ordonnances élaborées au chef-lieu de l'École normale ne peuvent rien contre l'arrêt du Conseil royal qui me donne ce rang. En un mot, je ne suis plus une personnification de la 3e année, une idée générale, mais je suis toujours votre fils dévoué* ».

Dans l'ensemble, Henri fut un élève respectueux et soumis au règlement de l'École, ce qui n'était pas le cas de tous ses collègues. Sur le plan de la politesse due au directeur, il ne les suivit pas. Pour autant, il n'hésita pas à souligner dans ses lettres « *le despotisme étroit et mesquin du directeur* »...

Les élèves se devaient de demander une autorisation pour prendre une initiative. Tel le projet d'Henri de s'inscrire en février 1832 à la Faculté de droit ; le règlement intérieur exigeait qu'il en fît la demande au ministre et attende qu'elle revînt agréée. Un peu plus tard, en 1834, les élèves achetèrent une presse autographique pour éviter de recopier les différents cours ; le directeur fit saisir la presse, achetée sans l'autorisation indispensable du Conseil royal ! Henri ajouta :

« *C'est pour avoir porté atteinte à la liberté de la presse que les dynasties sont culbutées !!...* ».

L'École normale se présentait donc comme un lieu d'apprentissage de la démocratie et les lettres d'Henri, durant sa scolarité, montraient son attachement au respect des libertés individuelles et aux droits du citoyen. Portant haut cette ambition, il s'investit avec d'autant plus d'ardeur dans ses études.

Outre l'humanisme de l'Antiquité, l'enseignement des langues étrangères se développait à l'École :

« *Je suis toujours les leçons d'Anglais et d'Allemand. J'avais commencé à lire de temps en temps dans une histoire anglaise ; mais depuis deux mois, j'ai été obligé d'interrompre ces études* ».

Cet enseignement des langues étrangères visait moins leur pratique orale que la lecture pour saisir les nuances de l'écrit. Pour Henri, la priorité fut l'histoire, et l'étude des langues anglaise et allemande. Ses intentions se précisèrent alors, quant à son orientation, toujours dans le respect strict du règlement intérieur de l'École :

« *… car je suis fermement résolu à me retirer plutôt que de ne point professer l'histoire. Aussi vais-je prendre mes inscriptions en droit avec plus de zèle que jamais* ».

Le droit serait sa porte de sortie, s'il n'obtenait pas gain de cause. Surchargé de travail, Henri prit à cœur sa troisième année :

« *Nous avons eu hier une conférence de M. MICHELET dans laquelle il nous a donné six ou sept questions que nous aurons à traiter durant notre 3e année, outre les questions d'agrégation. Nous sommes deux et nous nous les partagerons toutes* » (avril 1833).

Les travaux d'Henri lui valurent l'admiration de Jules MICHELET. Son origine flamande plaisait à ce dernier qui vit une relation entre cette origine et sa carrière. A sa mère, il raconte une

---

[1] Zoologiste et paléontologiste, morts en 1832 du choléra qui a sévi douloureusement à Paris.

visite à son maître pour lui rendre compte de ses lectures :

« *J'avais extrait les 13 volumes de GIBBON, il me parut satisfait vraiment et me dit : « Vous êtes flamand ? Je vous reconnais bien là ! » Il me dit que les Flamands étaient historiens de naissance et il m'énuméra tous les historiens de Valenciennes et du pays. Il faut que tu saches que M. MICHELET croit beaucoup à l'influence du pays sur les dispositions intellectuelles... en sorte que j'ai pour moi un préjugé favorable* ».

« J*e fais toujours de l'histoire à force. J'ai déjà lu cette année : 13 volumes de GIBBON, 5 volumes de THIERS, 3 volumes de GUIZOT, 16 volumes de SISMONDI, 5 volumes de LINGARD. Cependant, je ne fais point cela seulement. Comme dit MICHELET, l'histoire est une liqueur trop forte, elle brûle ceux qui en usent sans ménagement. Je le sens surtout maintenant que je m'occupe de l'histoire de l'Angleterre. On ne peut toujours rester sur un théâtre aussi sanglant et je me repose de ces scènes épouvantables en lisant PASCAL ou bien nos bons fabliaux champenois et flamands* »[2].

Dès sa seconde année, Henri songea à son sujet de thèse de doctorat. Sa première idée le porta sur le Moyen-Âge et le chroniqueur FROISSARD. Puis, en troisième année, il changea d'orientation. Sa thèse porta sur le *droit d'asyle*. En parallèle, il se mit à préparer une thèse latine. C'est à propos du sujet de cette thèse que débuta la très longue correspondance (plus de 500 lettres!) d'Henri avec l'abbé François-Alexis RARA (1798-1877). Henri s'était lié d'amitié avec lui au Collège royal de Douai, où RARA était alors surveillant, avant d'intégrer l'École normale, puis le Séminaire Saint-Sulpice. Au moment où Henri était à l'École, l'abbé RARA se trouvait vicaire à la paroisse Saint-Pierre de Douai (il y resta attaché toute sa vie de prêtre). Leur solide culture commune et les études théologiques de RARA ont nourri en abondance les longues lettres de l'abbé, couchées en petite écriture serrée, souvent sur un papier *Bible* ! Henri conserva toute sa vie les lettres de l'abbé RARA[3]. Mais les siennes ne furent pas conservées à la mort de l'abbé à Douai en 1877.

La thèse latine fut donc l'objet de nombreux échanges entre les deux correspondants. L'abbé RARA applaudit d'abord au premier sujet envisagé par Henri : « *Moïse considéré comme historique* ». Mais, les lettres suivantes de l'abbé soulevèrent quelques difficultés à traiter correctement un tel sujet. Henri y renonça et proposa à l'abbé, qui l'y encouragea, un nouveau sujet de thèse : « *Qualis fuerit apud veteres ante Christum de animae immortalitate doctrina* », De l'immortalité de l'âme chez les Anciens.

Le concours d'agrégation débuta le 10 septembre 1834. Seize concurrents furent le lice.Une composition écrite dura une journée, à laquelle s'ajouta une double épreuve orale. Louis JEANNET vint soutenir son beau-frère. Il rassura ses beaux-parents : Henri garda son calme. Il rendit compte à la famille de l'épreuve orale qui était publique :

« *Profondeur, exactitude étonnante, plan bien tracé et bien suivi. Après cela dans les objections : justesse, discussion très serrée, connaissance des sujets traités par les autres beaucoup plus solide qu'ils ne l'avaient eux-mêmes. Enfin l'auditoire se prononçait en sa faveur de la manière la plus honorable* ».

Puis au milieu du mois d'août s'ouvrirent les épreuves orales de l'agrégation, grand événement dans la vie universitaire. Henri fut tout heureux d'être reçu premier et obtint ainsi « *des droits à une place d'agrégé à Paris* ».

---

[2] La lecture et la récitation des fables de La FONTAINE fut un exercice fréquent chez Henri WALLON, y compris auprès de ses enfants et petits enfants.

[3] Elles furent ensuite conservées dans la branche GUIBERT et firent l'objet d'un mémoire de maîtrise : Didier DASTARAC : « *Un correspondant d'Henri, Alexandre WALLON, l'abbé François-Alexis RARA (1834-1877) »*, La Sorbonne-Paris IV, 1974.

Avant de suivre Henri WALLON dans ses débuts de carrière professorale, encore un mot sur le professeur qu'il admira le plus : Jules MICHELET. Depuis 1828, il fut maître de conférences à l'École normale et le resta jusqu'en 1836. Il forma donc toute une série de jeunes historiens, dont Henri WALLON, et exerça sur eux une influence indéniable. Henri, dès les premiers cours de MICHELET, écrivit à ses parents, en 1832 :

« *Quel homme ! Je l'ai entendu parler et j'en suis encore tout ébahi ! Ce qui me charme, c'est son admirable talent d'exposition, la brillante poésie de ses paroles ! J'avoue que cette poésie passe quelquefois des paroles aux idées et que, quand on est dans le monde positif, il est dangereux de se jeter dans le monde idéal ; il faut convenir aussi qu'il a des vues bien souvent fécondes, un aperçu délicat et une merveilleuse sagacité à découvrir et à montrer la filiation des événements et c'est encore là ce que j'admire en lui : ses vues neuves, fécondes et vraies présentées sous forme pittoresque. En résumé, vraies ou fausses, ses paroles produisent toujours un heureux résultat. Je sais bien qu'il serait dangereux de prendre l'erreur pour la vérité ; mais moi, et ceux qui partagent mes opinions, nous avons une pierre de touche infaillible : la religion. Sur la religion, il nous dit parfois des choses parfaitement ridicules ; mais aussi il nous dit des choses admirables qu'un chrétien aurait bien pu sentir, mais que jamais peut-être, il n'aurait si nettement formulées. M. MICHELET rachète par son beau talent le vice de son système. Un professeur qui aurait ses vues hasardées, sans son talent, serait vraiment funeste* ».



Jules MICHELET (1798-1874).

En 1833, Jules MICHELET fit paraître les deux premiers tomes de son « *Histoire de France* »[4]. Si l'un des professeurs de l'École normale, M. LETRONNE juge « *peu saine* » cette histoire de France, Henri WALLON pense le contraire.

« *Cette Histoire de France va enfin acquérir à notre Maître la réputation qu'il mérite ! Son tableau de la France, qui commence le 2e volume, pourra paraître un peu hardi, mais il me semble bien vrai* ».

Sans suivre en tous points les options de son maître, Henri admira sa méthode et l'impulsion qu'il donna, au sein de l'École, aux sciences historiques. S'il approuva chez lui ses idées libérales, il ne le suivit pourtant pas dans son agnosticisme. Il n'accepta pas les attaques contre la religion de certains de ses maîtres, mais apprécia chez MICHELET ses positions nuancées. Ce dernier vit un progrès dans le mouvement des idées de la fin du XVIIIe siècle au début du XIXe siècle. C'est pour promouvoir cet esprit de tolérance qu'Henri WALLON se mit à défendre, par exemple, la liberté de l'enseignement. Cette posture, peu courante chez un libéral de sa génération, lui valut quelques difficultés dans l'avancement de sa carrière, notamment de la part de Victor COUSIN. Nous y reviendrons plus loin.

Henri WALLON contesta donc les philosophes qui critiquèrent alors la religion, mais ne rejeta pas *a priori* leur enseignement, car relevant d'un courant intellectuel dominant à l'École normale. Cependant, il ne put se résoudre à admettre les positions prises par JOUFFROY dans un article retentissant, intitulé : « *Comment les dogmes finissent.* » Ou encore, cette position prise par Victor COUSIN : « *La religion n'est qu'un produit de la spontanéité individuelle.* »

Si les élèves catholiques de l'École se désintéressèrent des positions professées dans les cours donnés par ces maîtres, dont ils se dispensèrent, Henri, quant à lui, s'attacha à l'inverse à les suivre, à les expliciter et à les approfondir, pour mieux argumenter, sans les condamner. Pour ce faire, il se rapprocha beaucoup de la philosophie allemande ; c'est pour cela qu'il étudia l'allemand, comme il le relata dans ses lettres à ses parents. Pour les philosophes allemands du XIXe siècle, la morale était première et la nature n'apparut que comme moyen de manifestation.

Pour achever ce parcours des trois années *normaliennes* d'Henri WALLON, nous constatons déjà chez lui un recul critique sur les enseignements reçus, sur la place et sur l'interrogation intellectuelle que représente la religion pour lui.

On relève également chez lui une absence d'esprit de corps pour défendre la religion, mais pas davantage d'individualisme. Ce sera la limite qu'il mettra à son libéralisme.

Il en va de même de son approche de toutes les disciplines scientifiques. Les longues - et parfois bien fastidieuses - lettres de l'abbé RARA à son jeune ami, révèlent, et c'est leur grand mérite, une grande qualité dans la progression rigoureuse et méthodique de la réflexion des deux correspondants, avec, indéniablement, un plus grand esprit d'ouverture chez Henri WALLON.

L'abbé RARA creuse, de son côté, le développement de la science exégétique chez des clercs et laïcs allemands et anglais ; Henri WALLON chez les philosophes allemands et anglais. Il en résulte une qualité d'échange épistolaire de premier ordre pour comprendre et apprécier la genèse des prises de position qui vont en résulter chez Henri WALLON.

Cependant, l'abbé RARA, loin d'approuver toutes les prises de position d'Henri, notamment

---

4 MICHELET (Jules) : *Histoire de France*, tomes 1 et 2 (jusqu'en 1270), Paris Hetzel éditeur, 1833. Les tomes suivants parurent jusqu'en 1844.
Suite à différents dons et legs entre 1901 et 1974, le fonds MICHELET est conservé à la Bibliothèque de la Ville de Paris.

quand sonne l'heure de l'entrée en politique (l'abolition de l'esclavage, le choix du régime républicain, l'entrée au gouvernement, etc.), en comprend toujours les motifs, qu'il sait profonds et médités, respecte les choix de son correspondant, se disant parfois que le dessein de Dieu est plus grand que ses positions personnelles... Bel exemple d'abnégation...

La régularité des relations épistolaires entre les deux anciens normaliens jusqu'en 1877 permet de mesurer, à l'aulne de ce matériau de premier ordre, un des ressorts intellectuels d'une pensée en évolution, tout le long du XIXe siècle.

(à suivre)

Episode précédent **-** ***Episode suivant*** **-** ***Retour à l'accueil***